

des ressources sont utilisées pour contrôler les prises qui doivent, pour chaque espèce, être faites en respectant certaines conditions.

La composition des captures varie d'une région à l'autre du Canada selon les habitats et les conditions climatiques. Ainsi, l'on constate que certaines espèces tendent à diminuer en nombre, à la fois dans les régions où l'agriculture et l'industrie ont irrémédiablement modifié l'environnement et dans des régions non développées où, faute de saines politiques de gestion, les prises ont été trop nombreuses.

Exploitation de la fourrure

Ainsi qu'en témoignent les chiffres de production relatifs à ces vingt-cinq dernières années, la gestion des ressources a porté fruit, notamment en ce qui concerne le castor et le rat musqué, animaux pour lesquels les prises restent encore insuffisantes et qui, pourtant, dans certaines régions, posent un problème de surabondance. Le repeuplement et la réinsertion dans l'habitat de certaines espèces, dont la martre et le pékan, ont également contribué à leur rétablissement dans des régions auparavant dépeuplées. Certains problèmes subsistent, mais on s'y intéresse de près. D'une façon générale, le problème national numéro un, c'est que les prises n'atteignent pas leur pleine capacité.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont, dans les limites de leurs frontières respectives, pleine autorité et responsabilité législatives sur la gestion et l'utilisation des animaux à fourrure et d'autres animaux utilisés dans l'industrie de la fourrure. Quant au gouvernement fédéral, il a juridiction exclusive sur les mammifères marins – juridiction qui englobe la responsabilité de la gestion et de l'utilisation des phoques à l'intérieur des eaux territoriales canadiennes – et sur les autres mammifères vivant dans des parcs nationaux.

Le castor, le vison, le renard bleu, le rat musqué, la loutre, le loup des Prairies (coyotte), le loup gris d'Amérique du Nord, le renard roux, le lynx canadien et la martre sont les principales fourrures canadiennes. La mode étant aux fourrures à long poil, le Canada se trouve actuellement dans une position favorable.

On compte au Canada quelque 315 manufactures de vêtements de fourrure qui emploient 2 400 personnes. En 1977, la valeur de leur production a dépassé les 150 millions de dollars et celle de leurs importations a été de 48 millions environ. La Suisse, l'Allemagne de l'Ouest, les États-Unis et la Grande-Bretagne sont leurs principaux clients. Quant aux ventes de fourrures brutes, elles augmentent, en moyenne, de 20 p. cent par année.